L I V R E T D ' A C C U E I L



FOYER KYPSELI CHEMILLÉ

21 Rue du Chauffeur - Chemillé
49120 Chemillé-en-Anjou

kypseli PARTAGER TRAVAILLER VIVRE

Mot de KYPSELI

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue.

Ce livret vous permettra de prendre connaissance des prestations offertes et vous donnera un aperçu de la vie au sein du foyer.
Vous y trouverez des renseignements pratiques, destinés à répondre aux questions essentielles que vous vous posez, à préparer votre admission et à organiser votre séjour dans les meilleures conditions.
Nous demeurons, bien entendu, à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Partager, Travailler, Vivre

SOMMAIRES

01 Présentation de l'association

02 Notre organigramme

03 Présentation du foyer Kypseli Chemillé

04 Les démarches administratives

05 Votre accueil

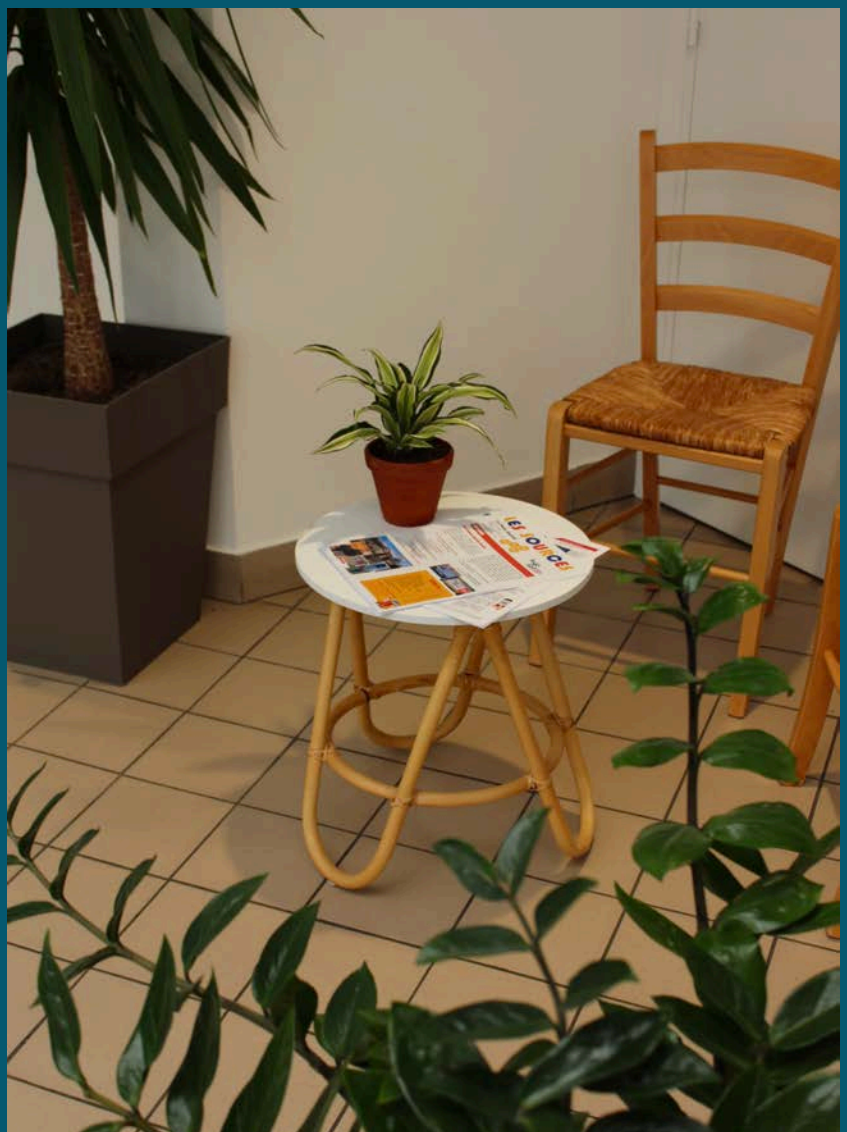

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique de l'association

- 1979 création de l’association AAHMA
- 1981 création d'un CAT dans le bourg de Melay, qui deviendra ESAT en 1995, et d’un foyer d’hébergement de semaine
- 1986 le foyer emménage à Chemillé pour recevoir de manière permanente 19 résidants masculins et prend le nom de foyer Odile Chalopin
- 1989 Création d’une entreprise adaptée à Melay
- 1990 Création d’un SAVS à Chemillé
- 2003 Installation de 3 résidents dans 3 appartements relais rattachés au foyer Odile Chalopin
- 2014 - 2016 Réhabilitation du Foyer Odile Chalopin
- 1er janvier 2023 L’association AAHMA fusionne avec l’association Kypseli. Le foyer Odile Chalopin devient le Foyer Kypseli Chemillé

CAT: Centre d'Aide par le Travail
SAVS : Service d’accompagnement à la vie Sociale
ESAT : Etablissement et Services d’Aide par le Travail

NOTRE ORGANIGRAMME

Pôle bien vivre - Association Kypseli



FH : Foyer d'Hébergement
SA ESAT : Sections Annexes d'Etablissements et Services d'Aide par le Travail
UPHV : Unité pour personnes handicapées vieillissantes
SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
CAJ : Centre d'Accueil de Jour

PRÉSENTATION DU FOYER

Situation géographique

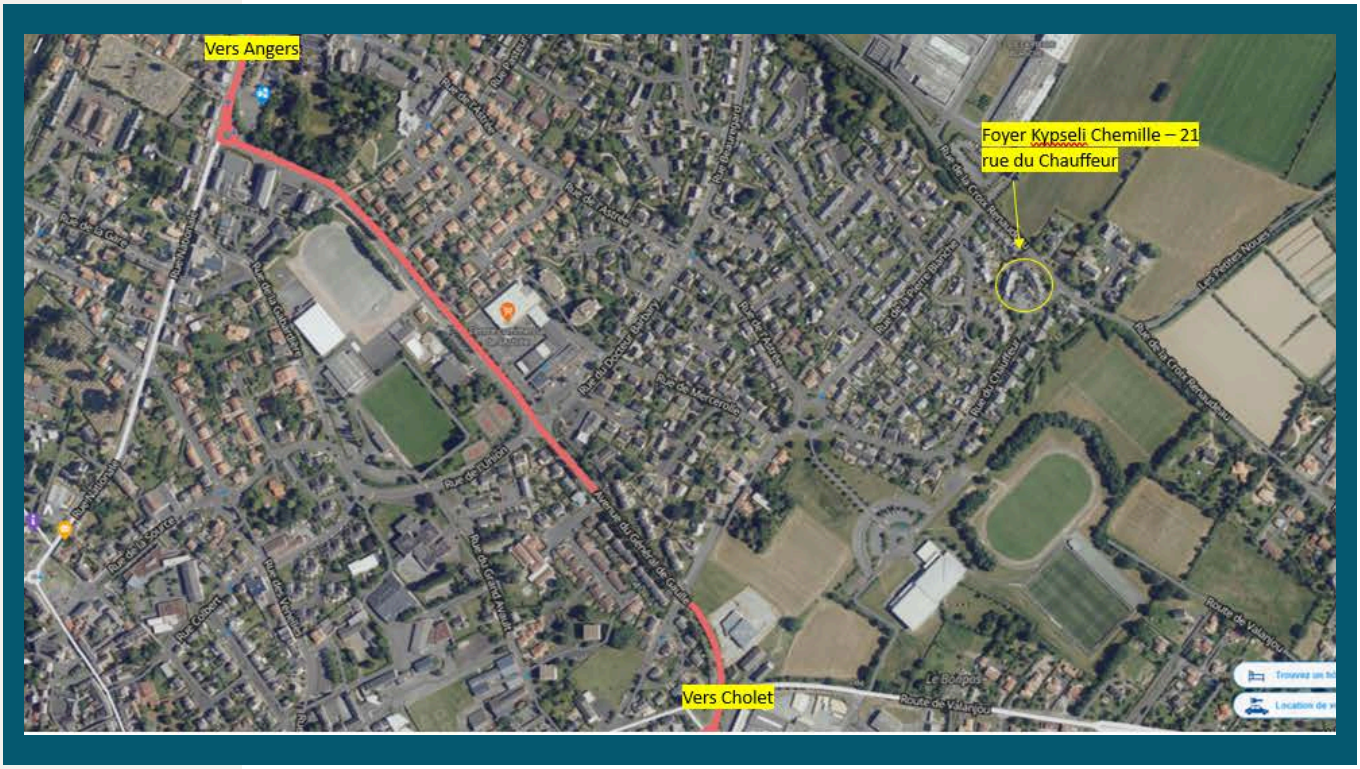

Chemillé-en-Anjou est une commune de 21 187 habitants en 2020, située dans le département de Maine-et-Loire, en région Pays de la Loire, créée le 15 décembre 2015. Elle est issue de la fusion des communes de la communauté de communes de la région de Chemillé. Le foyer Kypseli Chemillé se situe à la périphérie de la ville à 1km environ du centre ville et des commerces. Il se trouve dans un lotissement de maisons individuelles. Le bâtiment a été construit en 1986 et réhabilité en 2016 avec l'aménagement des combles.

Plan d'ensemble du foyer

Bâtiment sur étage

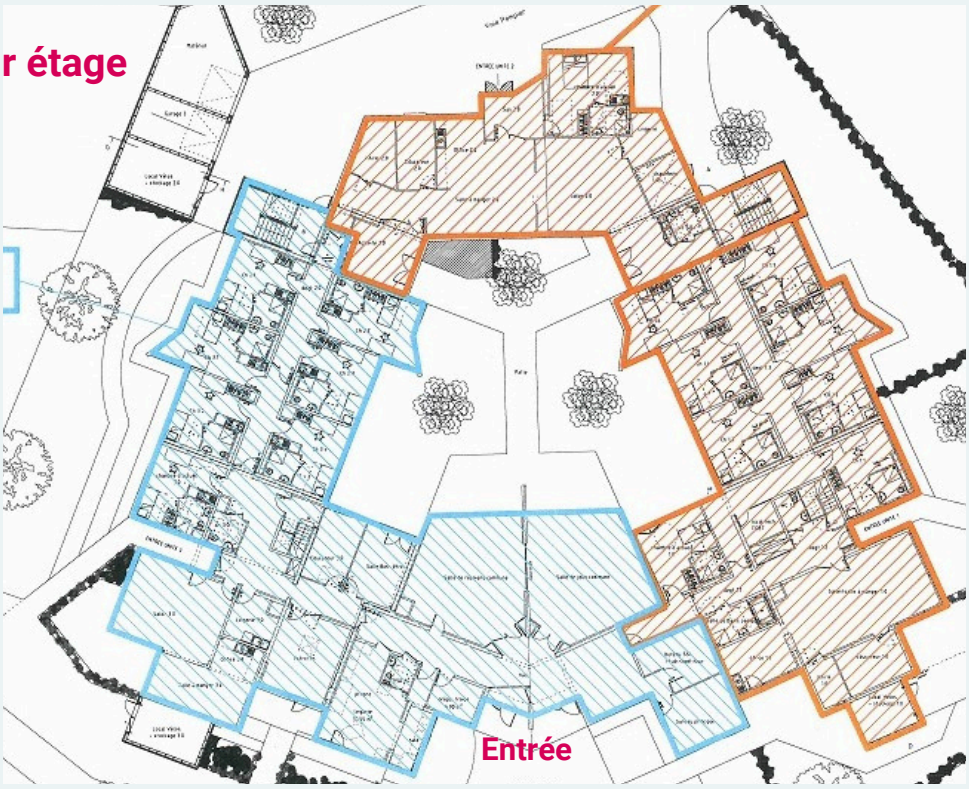

Modèle de logement



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'admission

Pour être admis dans le foyer d'hébergement, il faut :

- Avoir une notification MDA.
- Être dans un ESAT.

Il y a des périodes de stages :

- À l'ESAT.
- Au foyer d'hébergement.

Les équipes décident de l'admission.

L'organisation de l'admission :

- Présentation du fonctionnement du foyer (activités, financement ...)
- Signature du contrat de séjour



VOTRE ACCUEIL

L'équipe d'accompagnement et ses fonctions



Animation



Entretien



Accompagnement

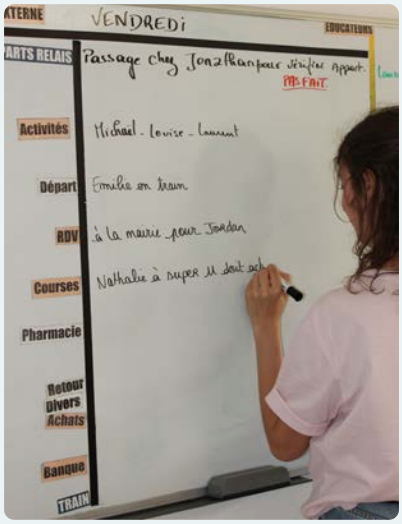

Organisation

Présence éducative

Chef de service de 9h00 à 17h00
Les éducateurs de 7h00 à 22h00 du lundi au dimanche
Les surveillants de nuit de 21h50 à 8h00 du lundi au dimanche
Les maîtresses de maison de 8h00 à 18h00

L'équipe qui assure le fonctionnement au foyer est composée de :

- Chef de service
- Accompagnant educatf & social
- Coordinatrice
- Maitresse de maison
- Surveillant de nuit

A qui vous adresser

Le chef de service et la coordinatrice : Chargés de la coordination des actions de l'équipe éducative et de l'organisation quotidienne de la structure. Ils sont à votre disposition afin d'aborder avec vous certains éléments relationnels ou personnels que vous pourriez rencontrer.

Le CVS (Conseil de la Vie Sociale) : Une instance officielle composée d'un représentant de résidents, de parents, de membres du conseil d'administration et de professionnels. Il se réunit trois fois dans l'année.

Le RSD (Responsable Suivi De Dossiers) : Un accompagnateur qui fait le lien entre le foyer, les familles, les mandataires judiciaires, il s'occupe des démarches administratives (prise de rendez-vous, organisation vacances, sorties,...) et il oriente les personnes accueillies vers le domaine de vie en fonction de ses préférences de vie.

Le DDV (Domaine De Vie) : Un groupe d'éducateurs travaillant sur des domaines précis en lien avec des partenaires extérieurs pour renforcer les connaissances et répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies.
Ils peuvent être sollicités lorsque vous avez des projets, envies, questions,...

Domaines de vie

Responsable du Suivi de Dossier

APPRENTISSAGE
Apprendre et connaître le monde qui m'entoure

SOINS DU CORPS
Être acteur de ma santé et de mon bien-être corporel

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
M'épanouir dans ma vie affective et sexuelle

ALIMENTATION
Répondre aux besoins de mon corps en cultivant le plaisir et la sociabilité

LOISIRS
Pratiquer des activités sportives ou culturelles et me divertir

HABITAT
Me sentir chez moi et entretenir mon logement

UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL
Préparer sa retraite

RESPONSABILITE ET BUDGET
Gérer mon argent et honorer mes engagements

MOBILITE
Me déplacer librement dans mon environnement

COMMUNICATION
Utiliser librement les outils numériques

Le fonctionnement

Ouverture foyer et vacances

Le foyer est fermé trois semaines l'été et huit jours en période de Noël. Durant ce temps, les adultes ont le choix de partir en famille et/ou en organisme de vacances.

Les week-ends sont organisés en amont avec la personne accueillie en fonction de ses envies.



Une à deux fois par an, le foyer peut organiser, lors de la fermeture de l'ESAT, un séjour qui permet aux personnes accueillies de partir plusieurs jours à l'extérieur du foyer (location d'un gîte, camping, …). Le choix du lieu, des activités, des repas est fait par les personnes quelques semaines avant le départ. Pour certains, il peut être envisagé un séjour en autonomie sans accompagnement.

Assurance

Il est demandé à chaque résident de souscrire à une assurance responsabilité civile de façon à couvrir tous dommages causés accidentellement à autrui.

Prise en charge médicale

L'équipe éducative ne prodigue pas de soins médicaux, toutefois celle-ci peut accompagner l'adulte dans la prise de ses rendez-vous et peut assurer la coordination avec les professionnels de santé.

Le foyer d'hébergement n'est pas médicalisé. Les prescriptions médicales en cas de besoin sont réalisées par les médecins libéraux rémunérés à l'acte. Il est recommandé aux personnes accueillies de souscrire une assurance complémentaire pour éviter d'avoir à régler la part des frais médicaux non pris en charge ou les frais d'hospitalisation.



Chaque personne accueillie s'engage à respecter les différentes prescriptions médicales. Les semainiers jetables sont réalisés sous ordonnance médicale, par la pharmacie partenaire pour permettre une sécurisation et une prise autonome par le résident. Toutefois, une aide à la prise de traitement peut être fait par les accompagnateurs en cas de besoin.

Service lingerie

Il est proposé un service de laverie et de repassage des vêtements. Les vêtements doivent être étiquetés au nom de l'adulte. Des machines à laver sont également à disposition.

Il est proposé des ateliers d'accompagnement au nettoyage des studios et au lavage du linge dans la semaine.

Les prestations proposées

- Permettre aux personnes de participer aux activités locales et de s’intégrer à la vie de Chemillé-en-Anjou



- Faciliter les sorties extérieures le week-end



- Proposer un accompagnement éducatif pour favoriser l’autonomie (préparer ses repas, être indépendant dans ses déplacements, faire ses lessives, gérer son budget, respecter les règles d’hygiène, faire le ménage,...)

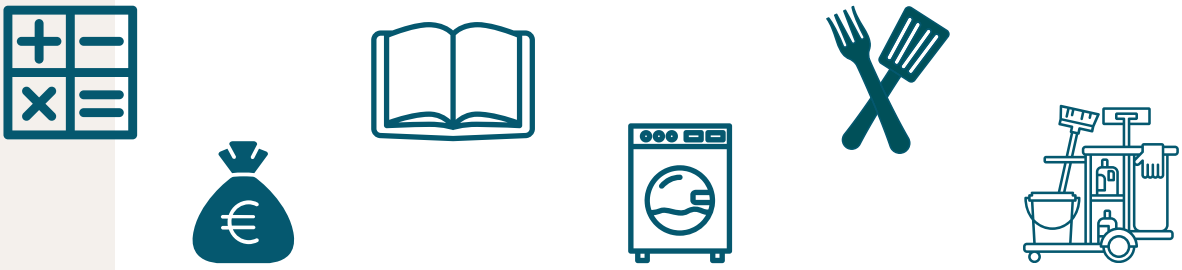

- Accompagner les personnes accueillies dans leurs projets individuels.

Repas

Toute la semaine l'équipe de restauration assure la préparation des repas.

Il est aussi possible pour les personnes accueillies de préparer leur repas lorsqu'elles le souhaitent.

Une activité cuisine est mis en place dans la semaine.

Une journée type

Petit déjeuner à partir de 7h

7h45-8h départ ESAT

8h30-12h travail

12h-13h déjeuner

13h-16h45 travail

16h45 retour au foyer

Temps libre ou activité

Dîner à partir de 19h

Temps libre ou activité



KYPSELI ... « Κυψέλη » du Grec : Ruche



Kypseli - Foyer Chemillé

21 rue du Chauffeur
Chemillé - Chemillé-en-Anjou
02 41 30 58 67
foyer.chemille@kypseli.co
https://kypseli.co

kypseli PARTAGER TRAVAILLER VIVRE

Mis à jour en 2024